



Recensement de l'accessibilité des forêts domaniales :

restitution des résultats du questionnaire interne (rapport définitif)



Janvier 2025

Table des matières

1. Contexte, méthode, contribution en territoires	3
1.1 Contexte et méthode.....	3
1.2 Taux et caractéristiques des réponses en direction territoriale (DT).....	5
2. Les aménagements accessibles existants.....	7
2.1 Les parkings pour les personnes à mobilité réduite (PMR)	7
2.2 Le nombre de sentiers accessibles réalisés	8
2.3 L'ancienneté et l'état des sentiers accessibles réalisés	10
2.4 L'accessibilité selon les types de handicap ; la prise en compte des autres usages	11
2.5 Linéaires, équipements, localisations particulières, labellisation	12
3/ Les projets en cours	14
4/ Les perspectives de développement et la connaissance des acteurs	16
6/ Annexes	19
6.1 Liste des FD par DT comprenant un sentier accessible, un parking en entrée avec places PMR ou un projet en cours pour développer l'accessibilité.....	19
6.2 Représentation cartographique des résultats	24
6.3 Répartition du nombre et de la surface de FD par département.....	29

1. Contexte, méthode, contribution en territoires

1.1 Contexte et méthode

Dans le cadre de l'objectif pour « rendre la nature accessible aux personnes en situation de handicap », le Comité interministériel du handicap a décidé à l'automne 2023 de la réalisation d'un état des lieux de l'accessibilité des forêts domaniales (FD) aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

À cette fin pour connaître l'existant, l'ONF a lancé un questionnaire interne en février 2024 dont le principe est d'être complété à l'échelle de chaque FD. Ce questionnaire a été préalablement établi par un groupe de travail constitué de quelques personnes référentes en direction centrale (DFRN, DCBS, DCOM) et en territoire à l'ONF, qui a interagi de façon étroite et continue avec la Délégation ministérielle à l'accessibilité (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires) et qui a également associé la Fédération française handisport (FFH).

Trois principaux objectifs sont poursuivis :

- o recenser les aménagements accessibles existants, en particulier concernant les parkings en entrée de forêt et les sentiers en forêt,
- o connaître les projets en cours de définition ou de réalisation (échelle de 1 à 2 ans),
- o évaluer les perspectives de développement à l'avenir (échelle pluri annuelle).

Quatre grandes familles de handicaps sont prises en compte dans le questionnaire, à savoir les handicapés moteur, visuel, auditif et mental/cognitif. Il a été retenu de ne pas chercher à décrire davantage la notion d'accessibilité relative à ces handicaps, en dehors de précisions textuelles et d'illustrations qui accompagnaient la formulation des questions, dans la mesure où l'accessibilité des espaces naturels n'est pas actuellement adossée à un référentiel établi et où une majorité de personnels de terrain n'est a priori pas habituée à manier les critères relatifs à l'accessibilité selon les différents types de handicap.

Le niveau de l'Unité territoriale a été privilégié par défaut pour compléter le questionnaire. Des agences territoriales ont pu s'organiser différemment pour s'adapter selon leur contexte, sur décision du Directeur. L'attention a été attirée sur la désignation préalable d'une personne référente par FD pour s'assurer qu'un (et un seul) questionnaire soit rempli pour chaque FD, en particulier dans le cas des FD concernées par plusieurs triages.

Le temps de réponse a cherché à être optimisé, avec l'objectif de ne viser que quelques minutes pour les situations majoritaires de FD qui ne disposent pas actuellement d'aménagements accessibles. Plus précisément, dans les cas où il n'y a pas d'aménagement accessible ni de projet ou perspective de développement de l'accessibilité, le questionnaire a consisté à répondre à 9 questions (en dehors de l'identification de départ), où il est possible à chaque fois de répondre « non » ou « je ne sais pas ». Au final, le temps moyen de réponse par FD a été de 8 min et 6 secondes (statistique issue de l'application forms).

Le lien suivant d'accès au questionnaire sous l'application forms a été diffusé : <https://forms.office.com/e/MmDJ5QqpTK>. En accompagnement, une adresse mail spécifique questionnaire-accessibilite.forets-domaniales@onf.fr a été créée pour des besoins de précisions et permettre aux répondants de s'adresser à la personne administratrice du questionnaire. Il a également été précisé que la DFRN pouvait être amenée à reprendre contact pour des approfondissements en fonction des réponses apportées.

La période de réponse en agence territoriale a été définie du 6 février au 25 avril 2024. À l'issue du Comité de direction plénier du 15 octobre 2024, le questionnaire a été réouvert jusqu'au 13 décembre 2024 afin de compléter les saisies pour les départements où aucune information n'avait été renseignée lors de la première phase.

Au final, le questionnaire a été directement rempli, sans double compte, pour 904 FD sur les 1348 FD au total au niveau national. En complément, des réponses en bloc à l'échelle d'un département sur l'absence d'équipements ou d'aménagements accessibles ont également été apportées pendant la période de saisie, ce qui ajoute 176 FD. Enfin, une liste de 80 FD au statut RTM (restauration des terrains en montagne)

a été établie pour lesquelles il n'apparaît y avoir ni accessibilité actuellement ni perspective de développement à venir étant donné le foncier en zone de montagne à caractère accidenté. Dès lors, on peut considérer que les réponses obtenues concernent 1160 FD soit un taux de représentativité de 86 % du nombre total de FD.

Il est enfin précisé que le présent rapport vise à restituer les résultats de façon objective pour fournir un état des lieux factuel de la situation, sans chercher à les traduire en termes d'orientations ou d'actions à venir.

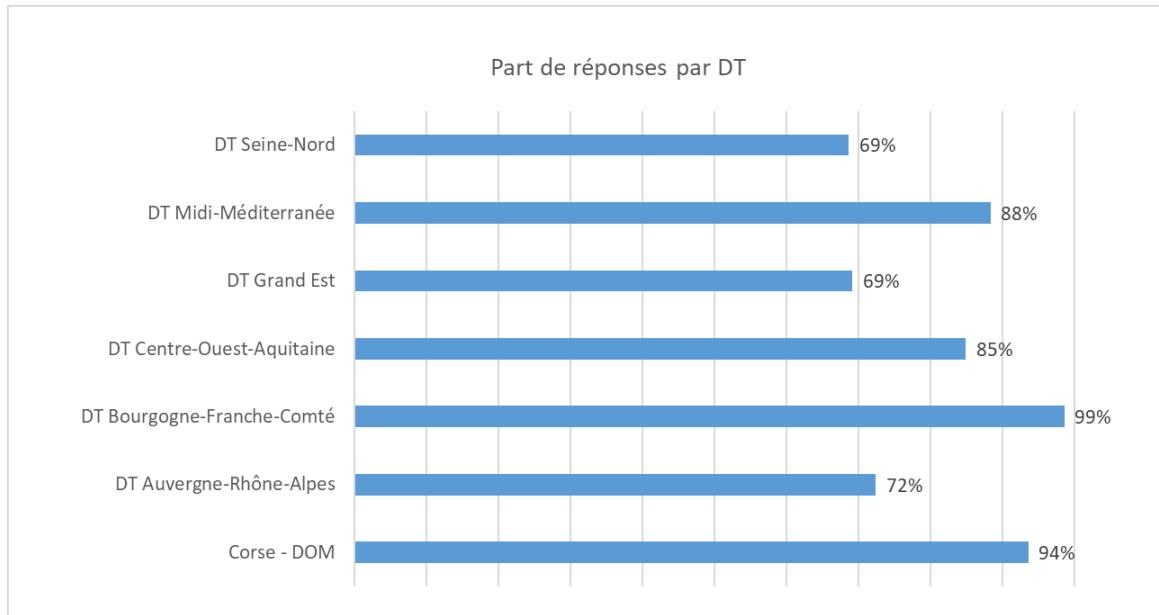
1.2 Taux et caractéristiques des réponses en direction territoriale (DT)

Le nombre de FD ayant fait l'objet d'une réponse au questionnaire est fourni dans le tableau ci-dessous, en les comparant avec le nombre de FD par DT.

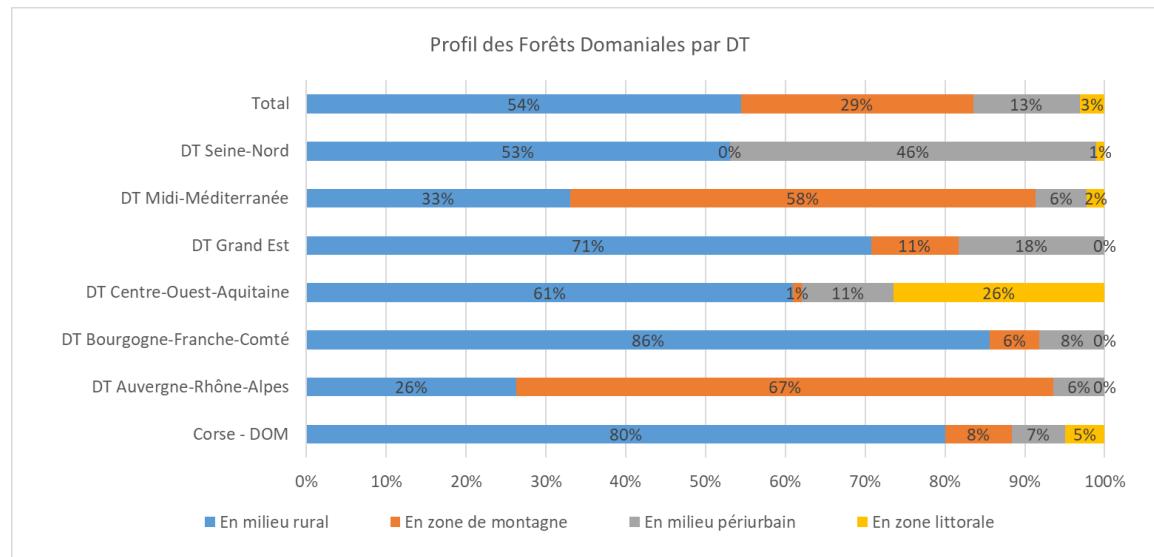
DT	Nombre de FD ayant fait l'objet d'une réponse dans le questionnaire	Nombre total de FD	Taux de réponses
DT Auvergne-Rhône-Alpes	147	203	72%
DT Bourgogne-Franche-Comté	136	138	99%
DT Centre-Ouest-Aquitaine	129	152	85%
DT Grand Est	228	334	68%
DT Midi-Méditerranée	287	325	88%
DT Seine-Nord	92	134	69%
Corse - DOM	58	62	94%

NB : le tableau ci-dessus traduit les résultats pendant la période de saisie du questionnaire, sans intégrer les 80 FD au statut RTM.

Le graphique ci-dessous illustre la variation du taux de réponse par DT autour de la moyenne nationale de 86 %.



Le profil des FD, selon que leur situation a été appréciée en zone rurale, périurbaine, littorale ou de montagne¹, est restitué ci-dessous par DT et globalement au niveau national.

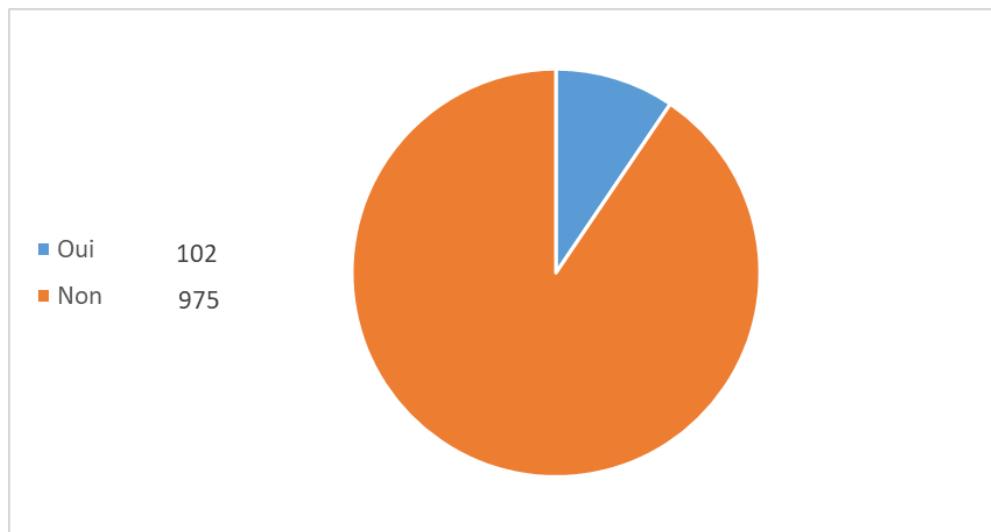


¹ Plusieurs réponses étaient possibles pour une FD.

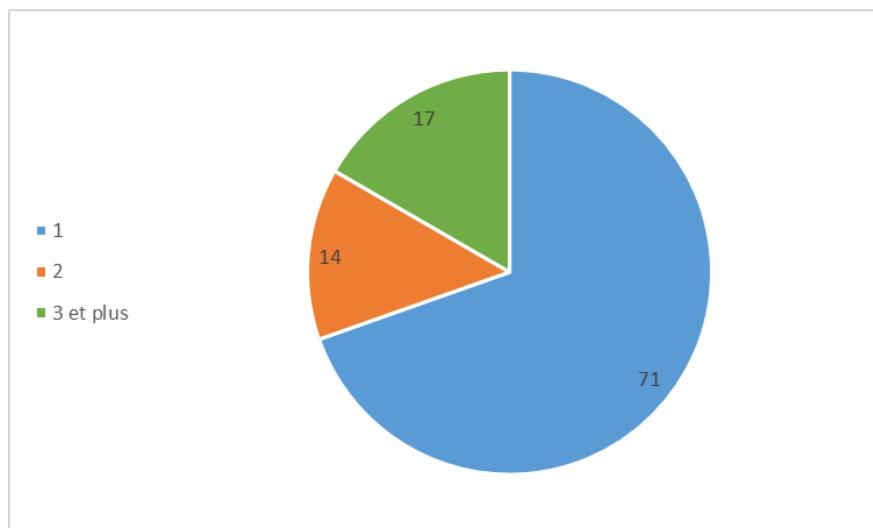
2. Les aménagements accessibles existants

2.1 Les parkings pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

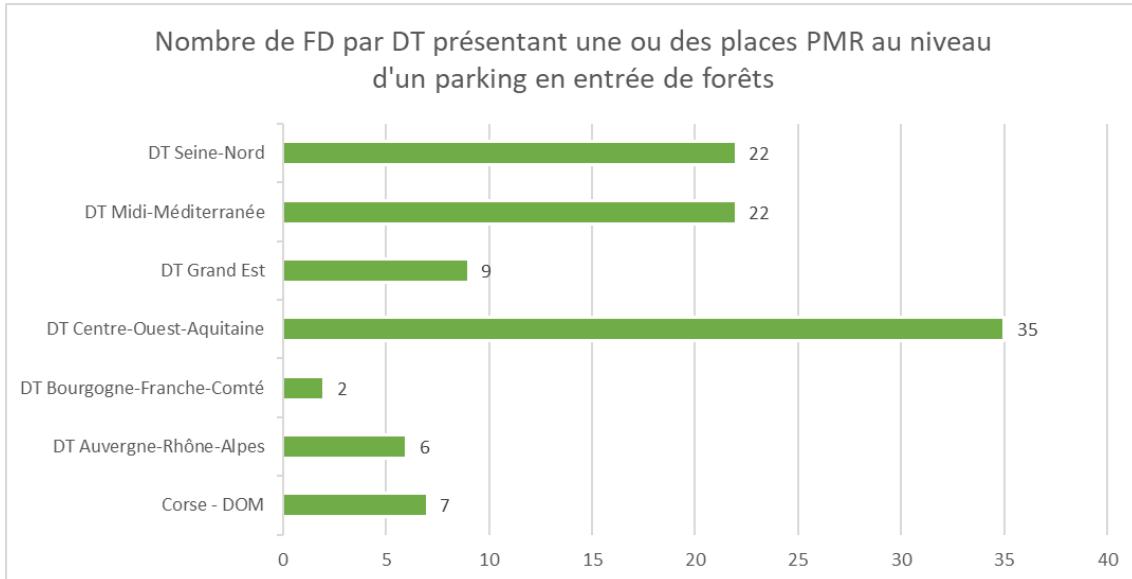
102 FD apparaissent avoir une ou des place(s) PMR au niveau d'un parking en entrée de forêt.



La répartition de ces 101 FD selon le nombre de parkings offrant des places PMR est fournie ci-dessous : ainsi, 31 % des forêts accessibles en termes de parking PMR ont plusieurs parkings (2, 3 et plus) en entrée de forêt offrant des places PMR.

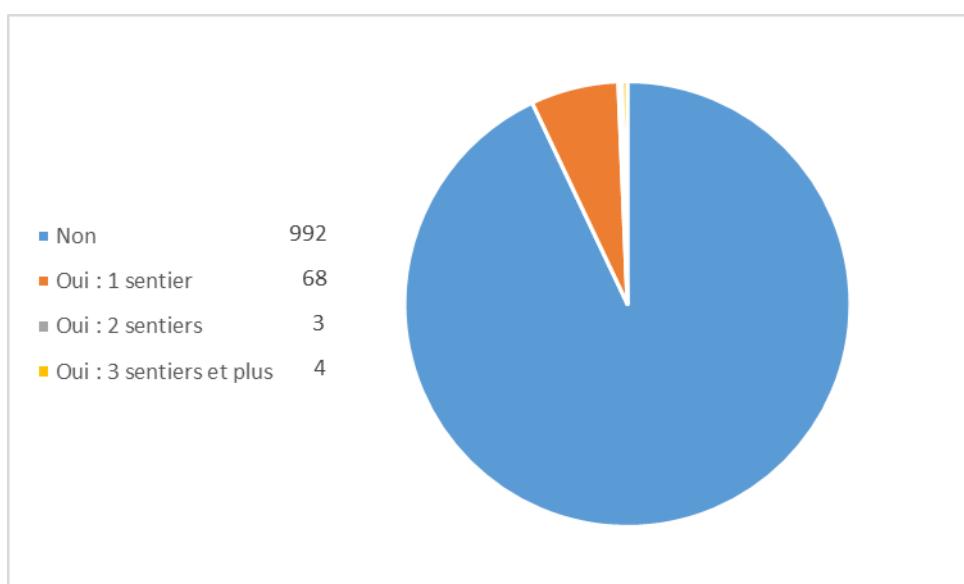


Le graphique suivant restitue la répartition par DT du nombre de FD présentant une ou des place(s) PMR au niveau d'un parking en entrée de forêt.



2.2 Le nombre de sentiers accessibles réalisés

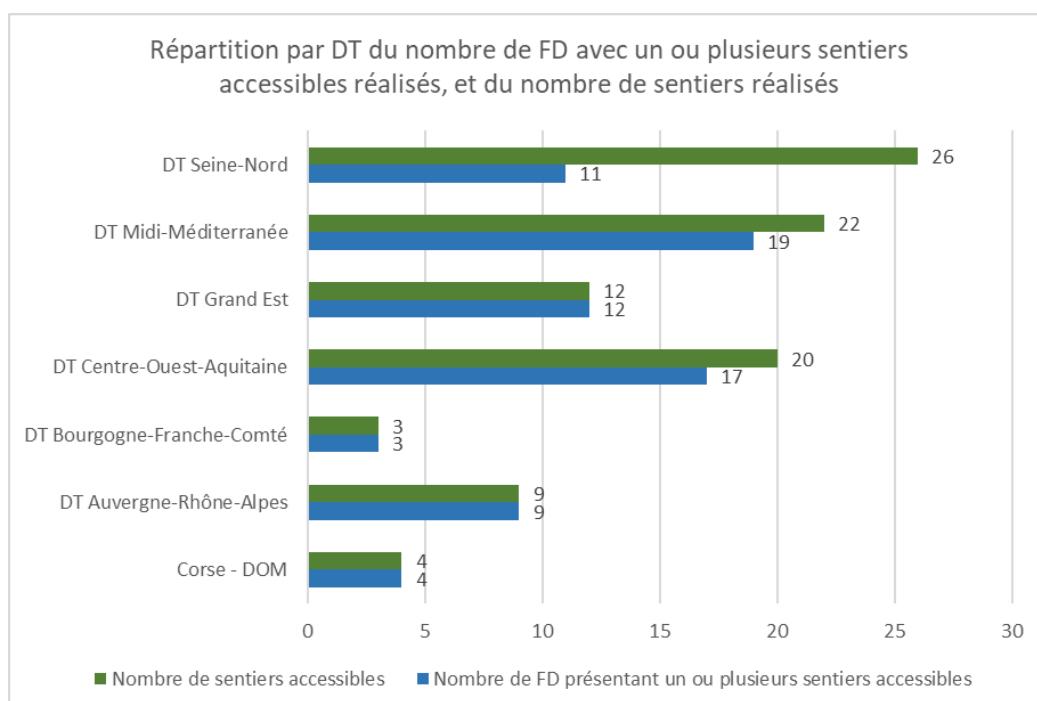
Sur 75 FD, un ou des sentier(s) accessible(s) ont été réalisés. Parmi cet ensemble, 3 FD ont été déclarées avec 2 sentiers accessibles réalisés, et 4 FD avec 3 sentiers et plus.



Au total sur ces 74 FD, 95 réalisations de sentiers accessibles ont été recensées².

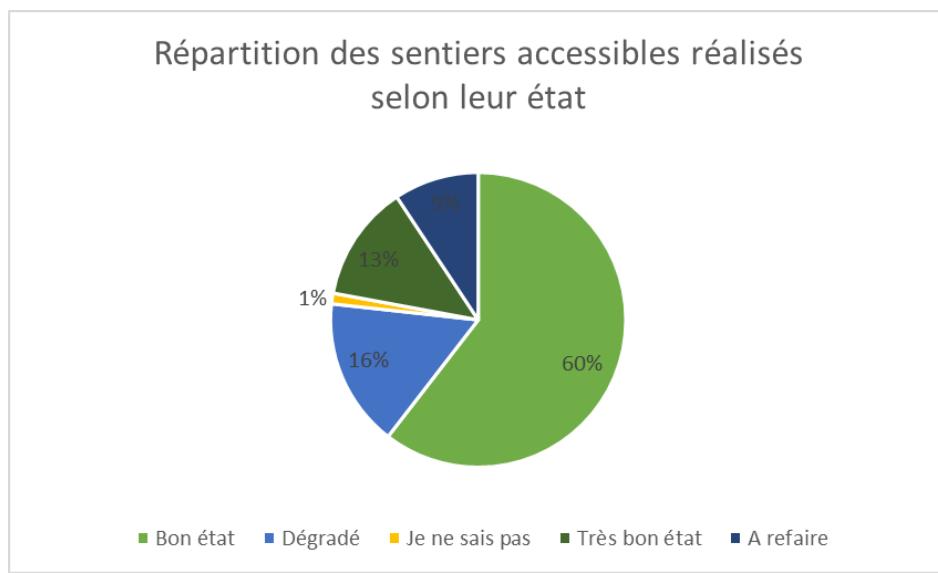
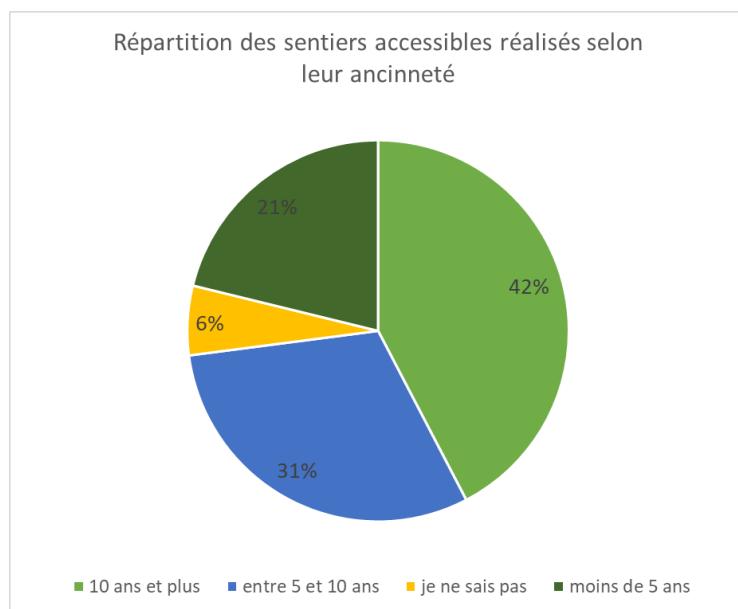
Ces sentiers partent à 70 % directement des places de parking PMR. Dans les autres situations, le cheminement depuis le parking vers la forêt apparaît accessible pour les personnes à mobilité réduite (accès praticable pour tout type de fauteuil roulant en autonomie) sans qu'un accès spécifiquement adapté aux personnes déficientes visuelles (fil d'Ariane, mains courantes, bandes podotactiles...) ait été recensé.

La répartition par DT des sentiers accessibles réalisés est restituée dans le graphique suivant.



² Parmi les forêts départemento-domaniales recensées, deux disposent de sentiers accessibles : la forêt territoriale-domaniale de Montravail en Martinique. Ce sentier se présente comme un aller-retour, inférieur à 800 m, et praticable pour les 4 types de handicap. Deux parkings avec au moins une place PMR sont situés à proximité du sentier. Sa date de création est comprise entre 5 et 10 ans, et son état est présenté comme dégradé, nécessitant des travaux.

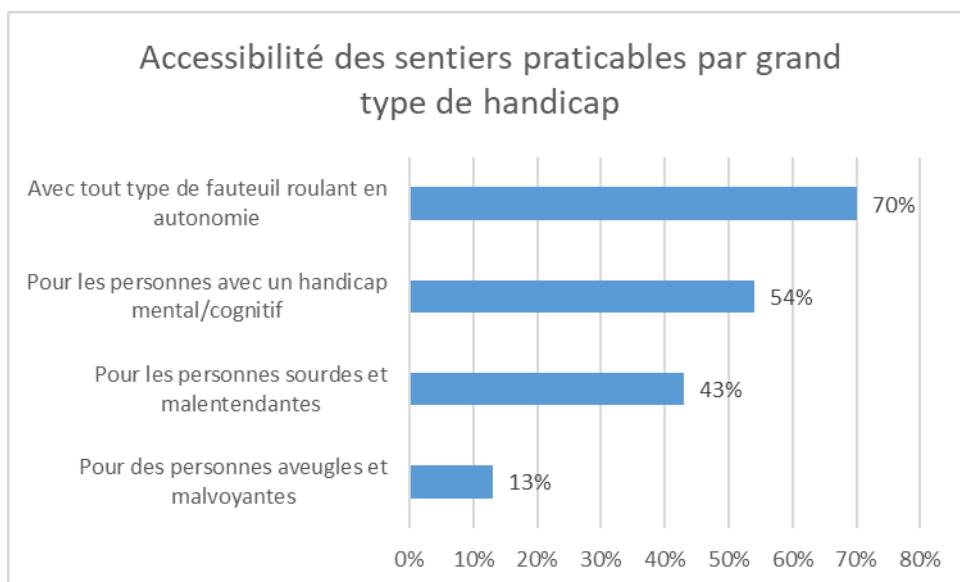
2.3 L'ancienneté et l'état des sentiers accessibles réalisés



Il apparaît que 42% des sentiers renseignés ont été réalisés il y a plus de 10 ans. En complément, 25 % des sentiers réalisés sont estimés dans un état dégradé ou à refaire.

2.4 L'accessibilité selon les types de handicap ; la prise en compte des autres usages

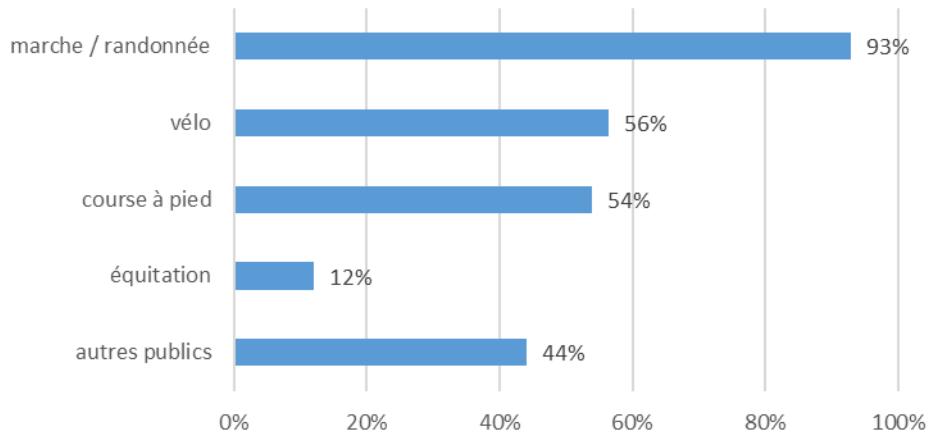
En réponse à la question visant à évaluer l'accessibilité des sentiers selon les types de handicap, les données issues des situations renseignées³ montrent que les sentiers réalisés sont accessibles à 70 % pour le handicap moteur. Pour les autres types de handicaps, les sentiers sont évalués accessibles dans une proportion moindre mais significative, comme illustré ci-dessous.



Les sentiers accessibles ont très majoritairement un usage multifonctionnel. Ils sont ainsi fréquentés dans une proportion élevée par d'autres publics, au premier rang desquels la pratique de la marche ou de la randonnée.

³ Il était possible de répondre « je ne sais pas ». L'option de réponse pour le handicap visuel était accompagnée des précisions suivantes : « cheminement au sol qui présente un contraste visuel ou tactile, présence d'un fil d'Ariane, de mains courantes, de bandes podotactiles... »

Fréquentation des sentiers accessibles par d'autres publics que des personnes en situation de handicap



2.5 Linéaires, équipements, localisations particulières, labellisation

Les figures suivantes présentent la répartition des sentiers accessibles selon leur longueur et la présence d'équipements adaptés en entrée de sentiers⁴.

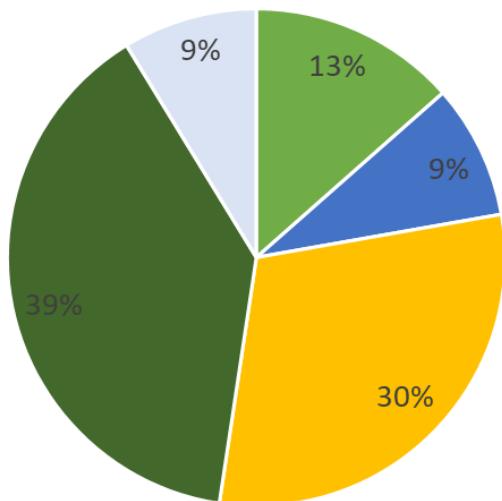
Répartition des sentiers accessibles selon leur longueur



⁴ Résultats issus des situations où l'information a été renseignée (il était possible de répondre « je ne sais pas »).

Équipements disponibles en entrée de sentiers accessibles

- des toilettes PMR
- des aides à la lecture (texte en braille, illustrations en relief, bornes audios...) sur un support
- du mobilier de repos adapté (tables-bancs, assis-debouts...)
- un panneau d'information avec le plan du site
- aucun équipement spécifique



En précisions complémentaires, le cheminement sur le sentier se fait en boucle pour 59 % d'entre eux et selon un aller-retour pour 42 %. Des panneaux signalétiques adaptés sont présents sur 39 % du cheminement des sentiers, des outils adaptés aux déficients visuels sur 9 % et du mobilier de repos adapté (tables-bancs adaptées, assis-debouts ...) sur 30 %.

Lorsque l'information est renseignée, les sentiers sont situés à 52 % dans un espace avec un statut de protection de l'environnement⁵ et à 48% en dehors. Ils présentent à 68 % un caractère remarquable au vu de leur situation (paysage, milieu naturel) ou des équipements réalisés (passerelle, poste d'observation...).

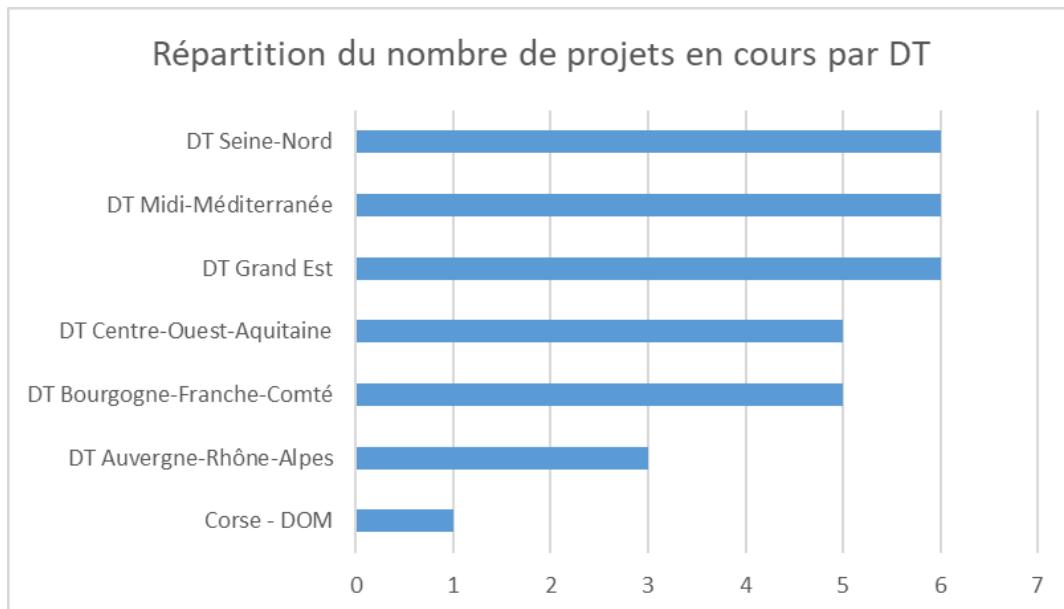
En termes de labellisation, lorsque l'information est renseignée, 15 % des sentiers sont labellisés vis-à-vis du handicap : labels tourisme et handicap (vis-à-vis du handicap moteur, visuel, auditif et mental), Handi'spot, balades à roulettes.

Le niveau d'exigence habituellement élevé qui est associé à l'obtention d'un label et le besoin de le renouveler régulièrement peuvent expliquer que les démarches de labellisation sont minoritaires.

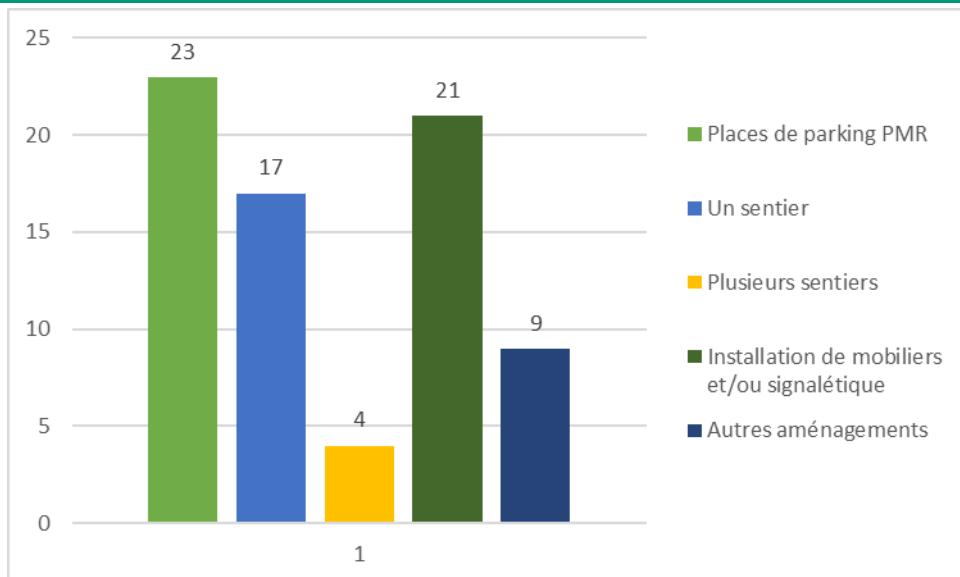
⁵ Réserve biologique (dirigée ou intégrale), réserve naturelle (régionale ou nationale), parc national, parc naturel régional, site Natura 2000, site classé et/ou inscrit, arrêté préfectoral de protection, autres statuts de protection

3/ Les projets en cours

32 FD sont recensées avec un projet en cours identifié pour développer leur accessibilité.

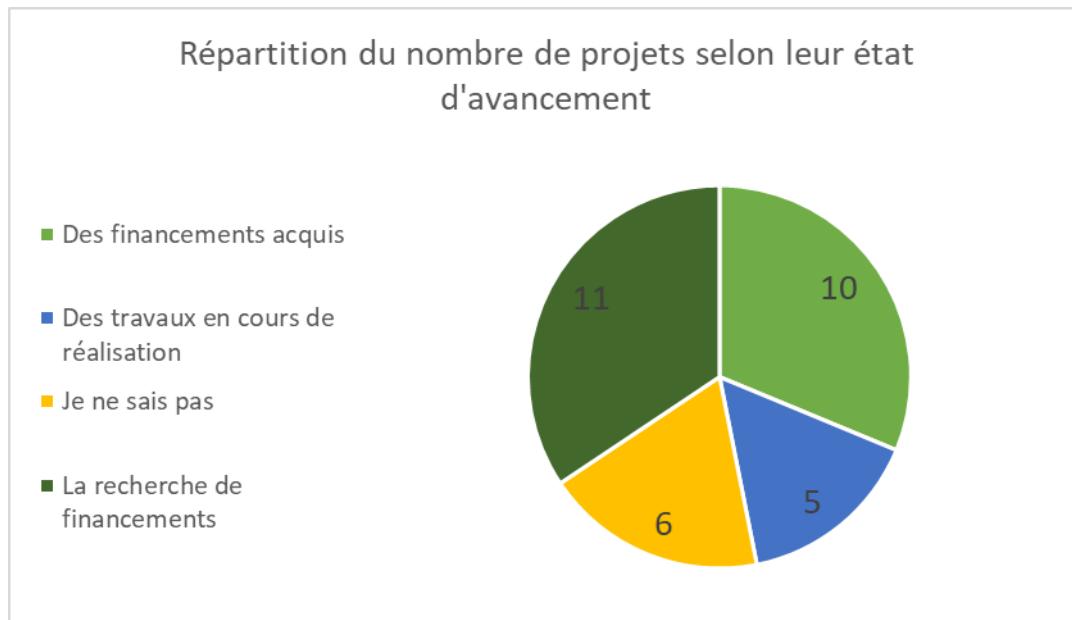


La liste individuelle des FD concernées est donnée en annexe. Ces projets correspondent à la réalisation de places de parking PMR, d'un ou plusieurs sentier(s) accessible(s) ou d'autres aménagements, ceci parfois de façon cumulée. Le nombre de réalisations correspondant à ces projets est précisée dans le graphique suivant.

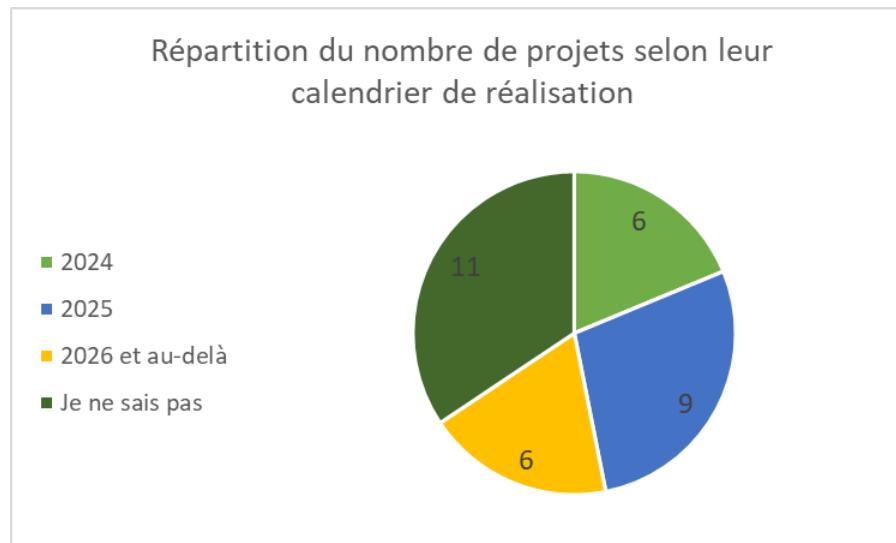


Des précisions sont apportées à la suite concernant la répartition de ces projets selon :

- leur stade d'avancement



- leur calendrier de réalisation.

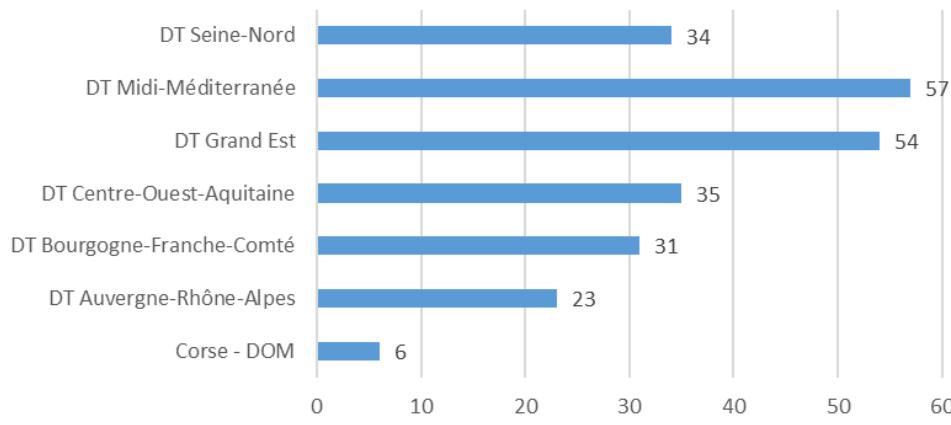


La totalité des projets est réalisée en relation avec des partenaires : communes, communautés de communes, pays, métropoles, conseils départementaux, régions, agence de l'eau, Etat, parcs naturels régionaux, centre hospitalier, associations, mécènes.

4/ Les perspectives de développement et la connaissance des acteurs

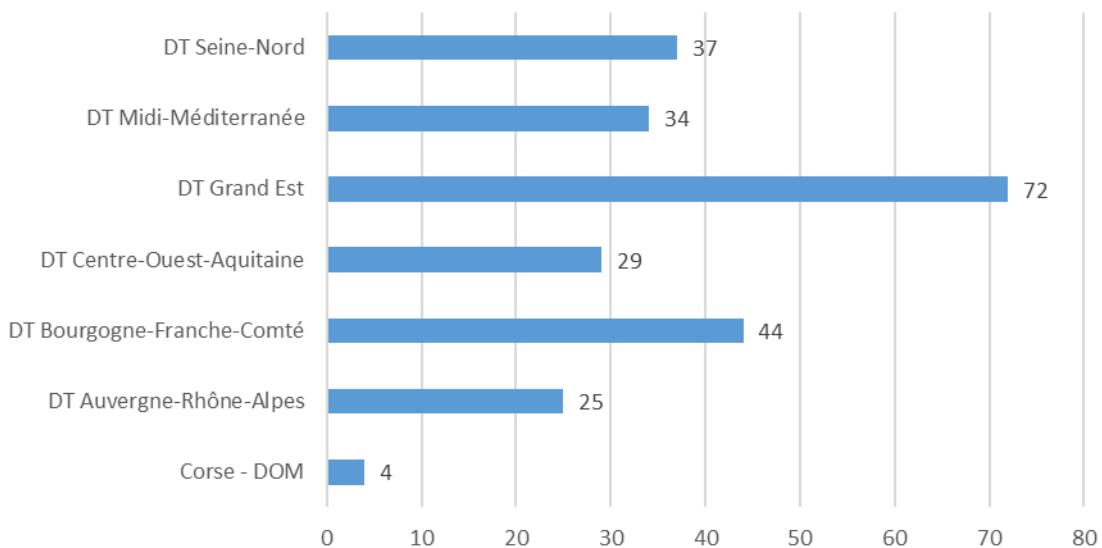
Au-delà des projets en cours, le questionnaire a visé à recenser le potentiel de développement de l'accessibilité. Ainsi sur 240 FD, une opportunité d'ajouter des places PMR à des parkings actuels a été identifiée.

Répartition par DT du nombre de FD où une opportunité d'ajouter des places PMR à un parking actuel est identifiée



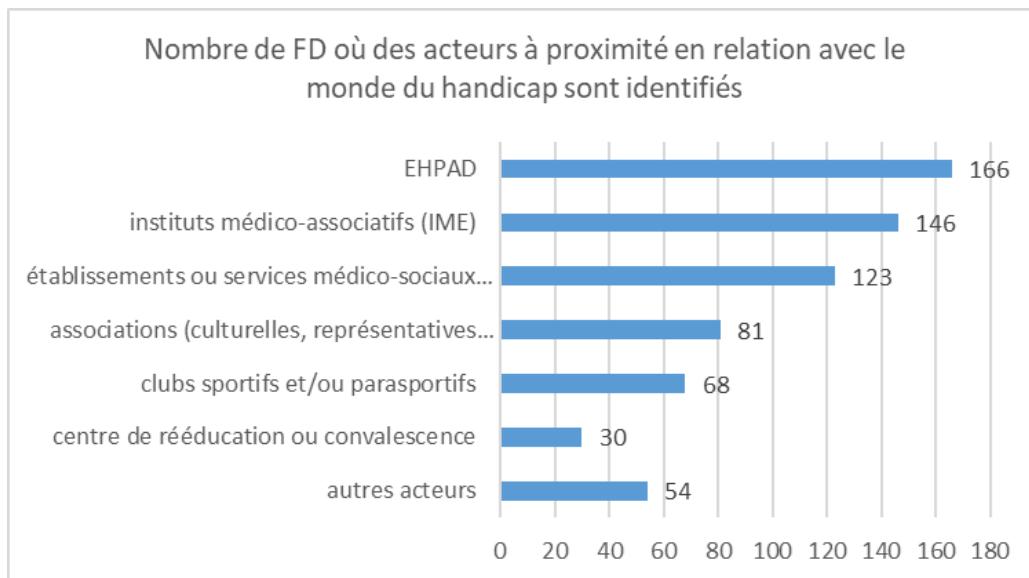
En complément, 245 FD présentent des linéaires (sentiers, routes) qui ont déjà des caractéristiques favorables au déplacement des personnes à mobilité réduite et qui pourraient être aménagés à l'avenir en sentiers accessibles⁶.

Répartition du nombre de FD avec des opportunités de réalisations de nouveaux sentiers en s'appuyant sur des linéaires existants



⁶ Les principales caractéristiques favorables à prendre en compte étaient : une surface praticable avec un fauteuil roulant, avec une pente inférieure à 5 % et une largeur supérieure à 1,20 m.

Le questionnaire a permis également d'identifier les autres acteurs à proximité qui travaillent en relation avec le handicap.



6/ Annexes

6.1 Liste des FD par DT comprenant un sentier accessible, un parking en entrée avec places PMR ou un projet en cours pour développer l'accessibilité

Nom de la FD	Sentiers accessibles existants	Parking existant en entrée avec au moins 1 place PMR	Projet en cours pour développer l'accessibilité : sentier, parking, équipement (mobilier/signalétique)...	dont projet de sentier accessible
DT Auvergne Rhône-Alpes	9	6	4	4
Chap-del-Bos (07)	1			
Chaudefour (63)		1		
Chautagne (73)	1			
Clergeon (74)			1	1
Deysse (73)	1	1	1	1
Grande Chartreuse (38)		1		
Lac du Bouchet (43)	1			
Morel (73)	1			
Lente (26)		1		
Pratazanier (07)	1			
Prémol (38)	1		1	1
Pres-Maraïs-Villaroux (73)	1			
Saint-Genis (26)			1	1
Seillon la Rena (01)	1	1		
Tanargue (07)		1		
DT Bourgogne Franche-Comté	3	2	5	4
Bertranges (58)			1	1
Chaumour (21)	1	1		
Chaux (39)			1	1
Citeaux (41)	1			
Pezanin (71)	1			
Levier (25)			1	
Plombières (21)			1	1
Premery (58)		1	1	1
DT Centre-Ouest Aquitaine	20	47	5	4
Assise (03)		2		

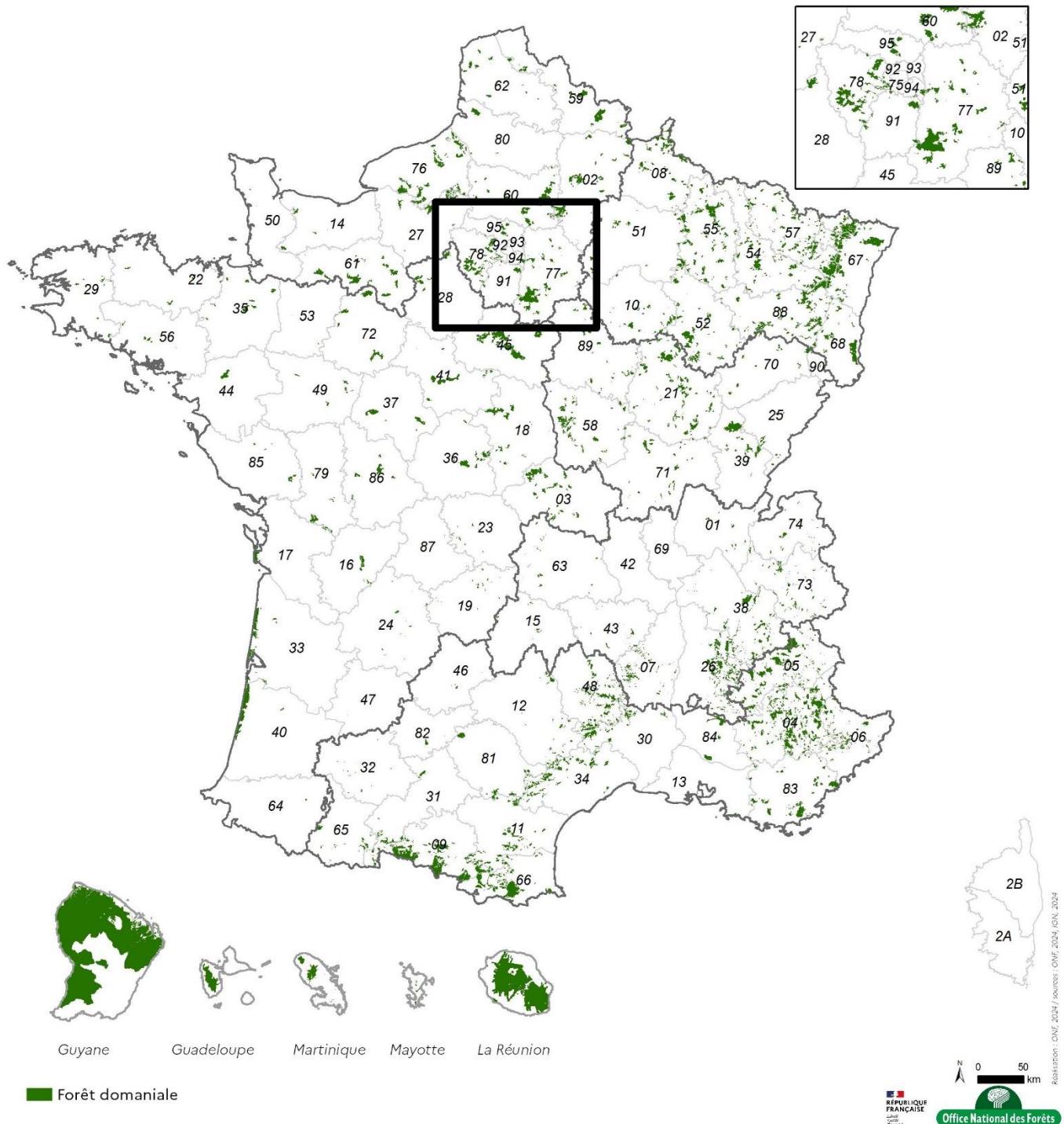
Nom de la FD	Sentiers accessibles existants	Parking existant en entrée avec au moins 1 place PMR	Projet en cours pour développer l'accessibilité : sentier, parking, équipement (mobilier/signalétique)...	dont projet de sentier accessible
Saint-Julien-en-Born (40)		1		
Bastard (64)		1		
Berce (72)		1		
Biscarrosse (40)		1		
Bocage Vendéen (85)	3	1		
Bombannes (33)	1	1		
Braconne Bois Blanc (16)	1	3 et plus		
Carcans (33)		1		
Chadelais (49)			1	
Châtellerault (86)		1		
Chizé (79)		1		
Citeaux (41)	1			
Dunes du sud (40)	1	1		
Hermitain (79)		1		
Horte (16)		1		
Ile d'Oléron (17)	1	3 et plus		
Ile de Ré (17)	1	3 et plus		
La teste (33)	1	1		
Lacanau (33)		1		
Lanmary (24)			1	1
Porge (33)		1		
La Coubre (17)	1	3 et plus	1	1
Lege-et-Garonne (33)	1	1		
Les Colettes (03)	1			
Longeville (85)	1	1		
Mareuil (86)		1		
Mimizan (40)		1		
Moulière (86)	1	1		
Noirmoutier (85)		1		
Olonne (85)			1	1
Pays de monts (85)	2	1		
Saint-Sauvant (86)		1		
Secondigny (79)		1		
Senonches (28)	1	1	1	1
Tronçais (03)	1	1		

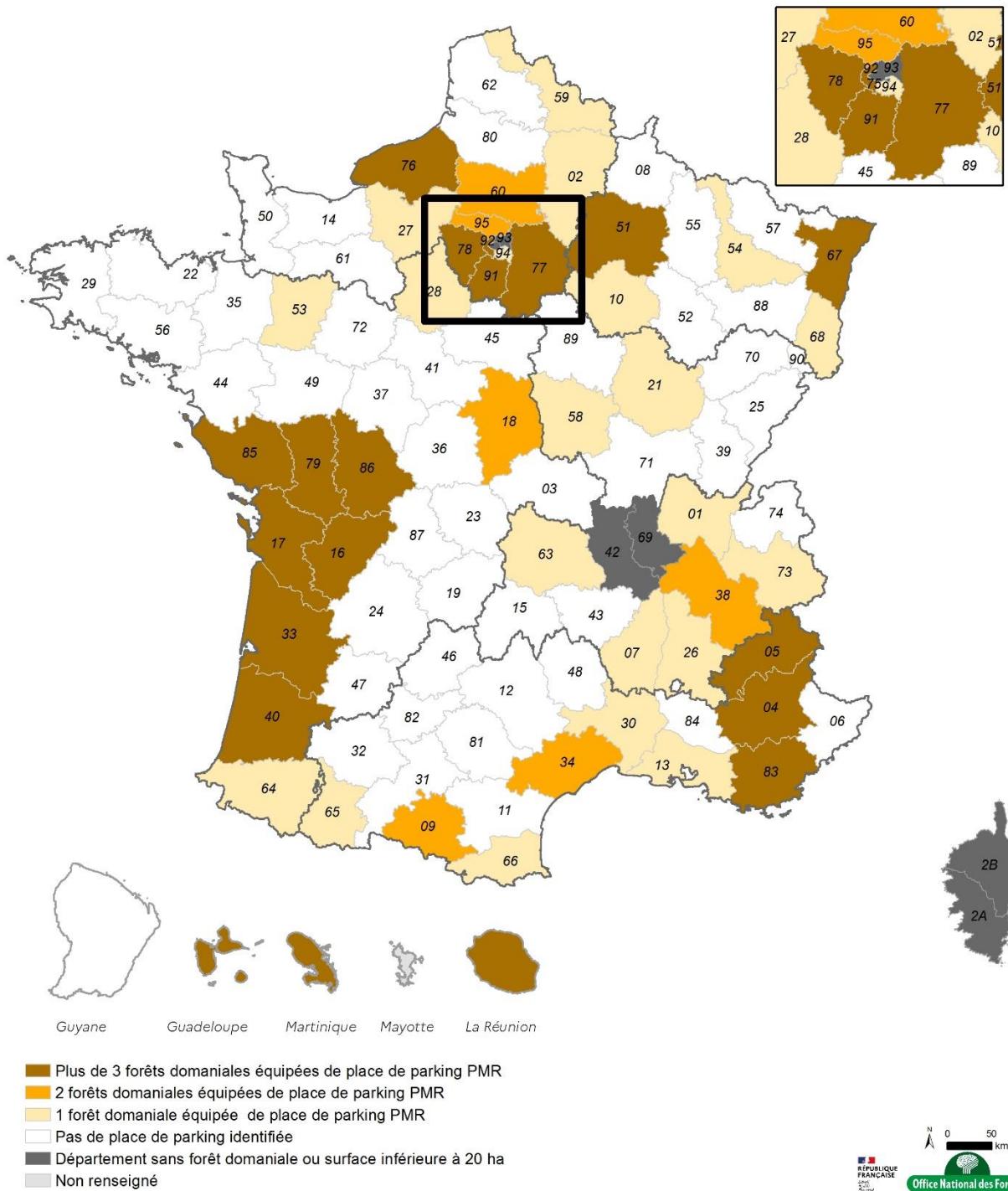
Nom de la FD	Sentiers accessibles existants	Parking existant en entrée avec au moins 1 place PMR	Projet en cours pour développer l'accessibilité : sentier, parking, équipement (mobilier/signalétique)...	dont projet de sentier accessible
Vielle-Saint-Girons (40)		1		
Vierzon (18)	1	1		
Vouillé Saint Hilaire (86)		2		
DT Grand-Est	12	9	6	2
Arc-Chateaumain (52)			1	1
Chêne à la Vierge (51)	1	1	1	
Donon (67)	1			
Haguenau (67)	1	1		
Grandcheneau (54)		1		
Hautvillers (51)	1	1		
Juvigny (55)	1			
Krittwald (67)	1	1		
La Petite Pierre sud (67)		1		
Larivour (10)	1	1	1	
Mouterhouse (57)			1	1
Ottermarsheim (68)	1			
Orbey (68)		1		
Sarrebourg (57)	1			
Saverne (67)			1	
Schoenau (67)	1			
Verzy (51)	1	1	1	
Woevre (57)	1			
DT Midi-Méditerranée	20	21	6	2
Agre (82)				
Aigoual (30)	1	1		
Albères (66)	1	1		
Bethmale (09)	1	1		
Bes (04)			1	
Bordes-sur-Lez (09)	1	1		
Boscodon (05)	1	1	1	
Castillon (13)	1	1		
Duyes (04)		1		
Ecrivains combattants (34)	1	1		
Esclapon (83)			1	

Nom de la FD	Sentiers accessibles existants	Parking existant en entrée avec au moins 1 place PMR	Projet en cours pour développer l'accessibilité : sentier, parking, équipement (mobilier/signalétique)...	dont projet de sentier accessible
Esterel (83)	3	1		
Durbon (05)		1		
Capet (65)	1	1		
Gimette (04)		1		
Issole (04)		1		
Mallemoisson (04)	1	1		
Maures (83)	1	1		
Mende (48)	1		1	1
Montguillaume (05)			1	1
Mont-Lozère (48)			1	
Moyenne-Durance (05)	1	1		
Pelicier (04)	2	2		
Pouzenc (05)	1	1		
Sainte-Baume (83)	1	1		
Sète (34)	1	1		
DT Seine-Nord	26	25	6	5
Bord-Louviers (27)		1	1	1
Brotonne (76)		2		
Carnelle (95)		1		
Commanderie (77)		1		
Compiègne (60)		1		
Crecy			1	1
Crécy-en-Ponthieu (80)			1	1
Dourdan (91)	2	2		
Fausses reposes (92)	1	1		
Fontainebleau (77)	6	1		
Halatte (60)	10			
Hez-Froidmont (60)	1	1		
La Grange (91)		1	1	1
La Malmaison (92)		1		
L'Isle Adam (95)		1		
Lyons (27)	1		1	
Meudon (92)	1	1		
Notre-Dame (94)		1	1	1
Phalempin (59)		1		
Retz (02)				

Nom de la FD	Sentiers accessibles existants	Parking existant en entrée avec au moins 1 place PMR	Projet en cours pour développer l'accessibilité : sentier, parking, équipement (mobilier/signalétique)...	dont projet de sentier accessible
Roumare (76)	1	1		
Saint-Sauveur le Vicomte (50)	1			
Sénart (91)		1		
Trois-Pignons (77)		1		
Vauclair (02)	1	1		
Verrieres (78)	1	1		
Versailles (78)		1		
Verte (76)		2		
Corse – DOM - Martinique	1	3 et plus	1	1
FD du littoral (972)	1	3 et plus	1	1
Corse – DOM - Guadeloupe	1	3 et plus		
FD du littoral (971)	1	3 et plus		
DROM - La Réunion	2	4		
Providence (974)		1		
Roche Ecrite (974)		1		
Saint-Paul (974)	1	1		
Sainte-Rose (974)	1	1		

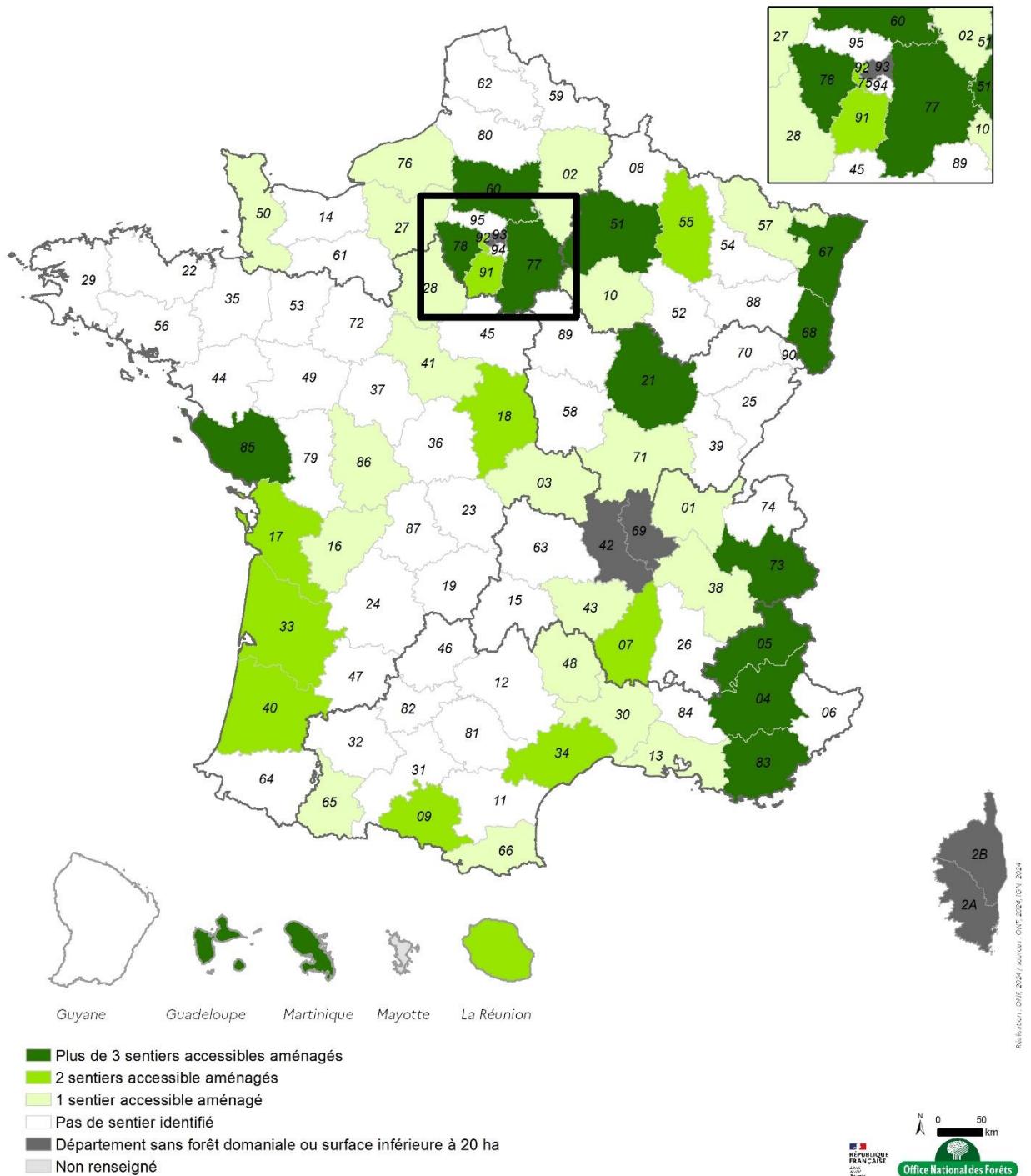
6.2 Représentation cartographique des résultats

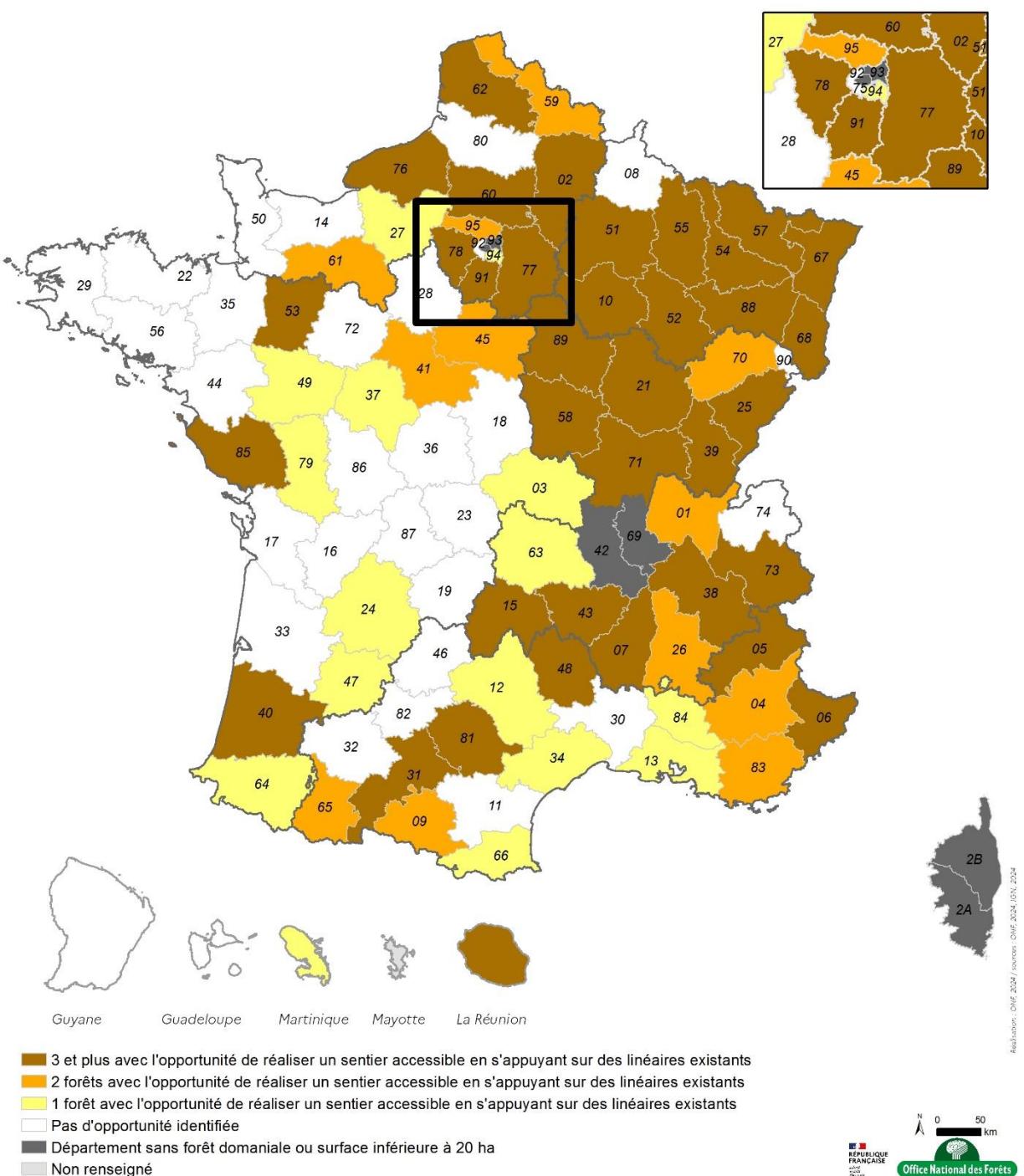


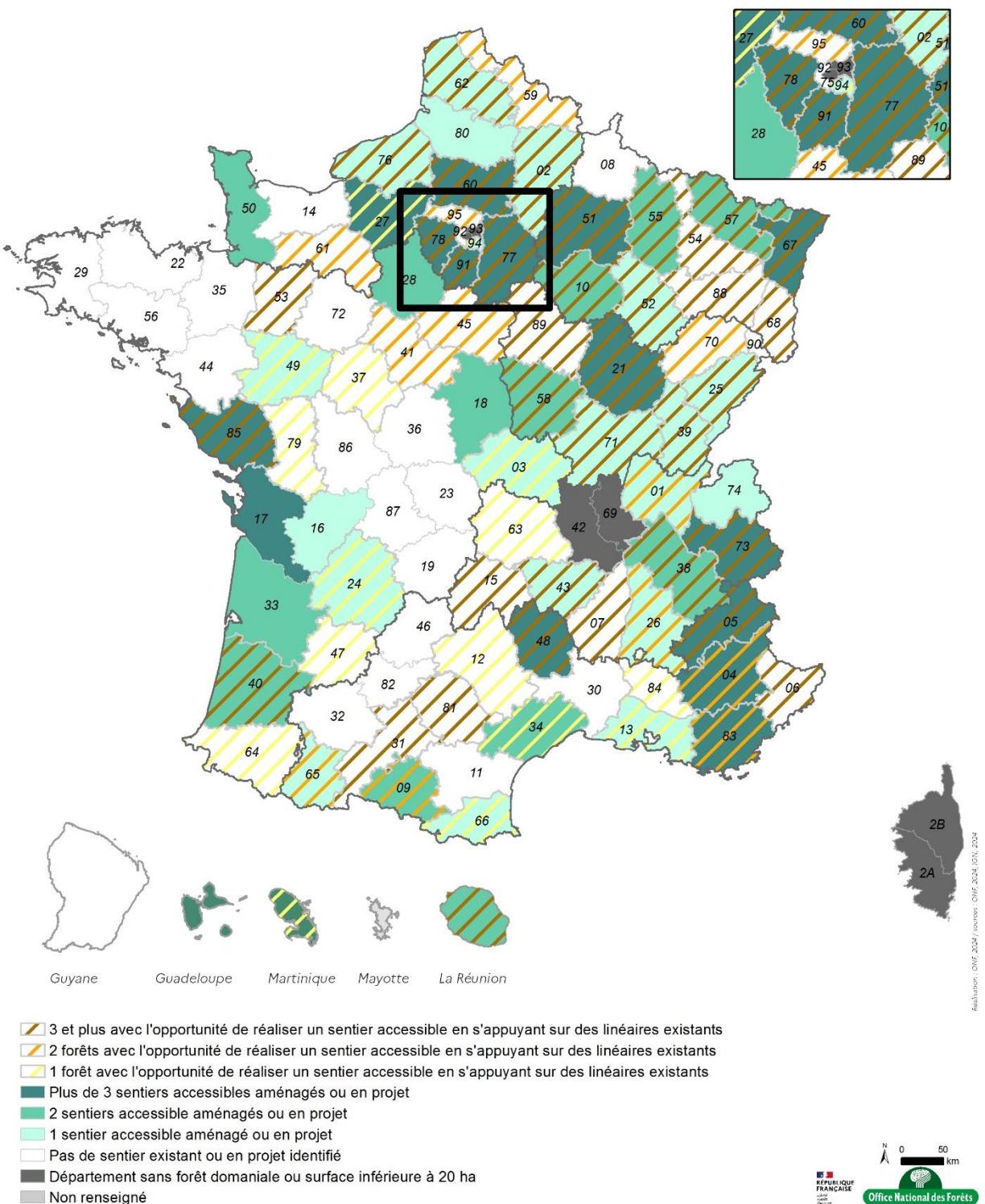


Réalisation : ONF, 2024 / Source : ONF, 2024









6.3 Répartition du nombre et de la surface de FD par département

NB : les départements sans FD ou avec une surface de FD < 20 ha sont surlignés en gris.

N° département	Nom département	Nombre de FD	Surface des FD (en ha)
01	Ain	10	3 151
02	Aisne	13	31 892
03	Allier	13	25 663
04	Alpes-de-Haute-Provence	47	99 315
05	Hautes-Alpes	31	61 240
06	Alpes-Maritimes	28	24 581
07	Ardèche	26	13 890
08	Ardennes	31	30 208
09	Ariège	36	79 724
10	Aube	14	14 906
11	Aude	25	27 586
12	Aveyron	12	11 692
13	Bouches-du-Rhône	4	2 628
14	Calvados	4	4 171
15	Cantal	8	1 995
16	Charente	3	5 814
17	Charente-Maritime	3	8 103
18	Cher	7	15 653
19	Corrèze	12	2 264
2A	Corse-du-Sud		
2B	Haute-Corse		
21	Côte-d'Or	47	47 072
22	Côtes-d'Armor	4	3 714
23	Creuse	7	1 506
24	Dordogne	7	2 331
25	Doubs	10	5 180
26	Drôme	26	46 488
27	Eure	6	17 881
28	Eure-et-Loir	4	10 057
29	Finistère	11	4 786
30	Gard	10	26 034
31	Haute-Garonne	20	14 004
32	Gers	1	1 469
33	Gironde	11	23 161
34	Hérault	17	32 063
35	Ille-et-Vilaine	8	9 033
36	Indre	5	13 362
37	Indre-et-Loire	4	9 056
38	Isère	44	34 546
39	Jura	11	23 429

N° département	Nom département	Nombre de FD	Surface des FD (en ha)
40	Landes	9	26 280
41	Loir-et-Cher	7	13 583
42	Loire	1	5
43	Haute-Loire	13	4 094
44	Loire-Atlantique	1	4 492
45	Loiret	3	39 142
46	Lot	2	600
47	Lot-et-Garonne	1	1 692
48	Lozère	18	32 665
49	Maine-et-Loire	4	3 522
50	Manche	3	297
51	Marne	16	16 577
52	Haute-Marne	30	31 711
53	Mayenne	2	163
54	Meurthe-et-Moselle	47	33 891
55	Meuse	49	52 168
56	Morbihan	4	2 678
57	Moselle	50	75 801
58	Nièvre	16	24 153
59	Nord	12	22 231
60	Oise	12	32 975
61	Orne	11	25 375
62	Pas-de-Calais	12	9 080
63	Puy-de-Dôme	12	4 124
64	Pyrénées-Atlantiques	1	297
65	Hautes-Pyrénées	13	6 902
66	Pyrénées-Orientales	26	47 769
67	Bas-Rhin	41	58 835
68	Haut-Rhin	14	22 008
69	Rhône	1	19
70	Haute-Saône	8	7 936
71	Saône-et-Loire	21	15 449
72	Sarthe	4	14 607
73	Savoie	40	12 767
74	Haute-Savoie	22	6 603
75	Paris		
76	Seine-Maritime	9	37 886
77	Seine-et-Marne	21	35 287
78	Yvelines	15	23 273
79	Deux-Sèvres	4	8 721
80	Somme	3	4 856
81	Tarn	7	12 640
82	Tarn-et-Garonne	2	1 525
83	Var	17	30 481
84	Vaucluse	9	10 597
85	Vendée	6	8 441

N° département	Nom département	Nombre de FD	Surface des FD (en ha)
86	Vienne	5	7 773
87	Haute-Vienne	2	385
88	Vosges	42	57 045
89	Yonne	23	15 054
90	Territoire-de-Belfort	2	786
91	Essonne	6	6 178
92	Hauts-de-Seine	3	1 915
93	Seine-Saint-Denis		
94	Val-de-Marne	1	2 054
95	Val-d'Oise	3	4 489
971	Guadeloupe	3	29 632
972	Martinique	22	13 731
973	Guyane	43	2 419 877
974	La Réunion	44	94 642
976	Mayotte	3	1 134